

# L'ÉGLISE NOTRE - DAME

## DE DOL

---

C'était jadis une des paroisses de la ville de Dol, avec les paroisses du Crucifix (cathédrale) et de l'Abbaye.

Notre-Dame avait pour territoire le faubourg oriental de la ville, qui prit d'elle le nom de « *burgus Sancte Marie*<sup>1</sup> », bourg Sainte-Marie.

Elle fut établie par les Evêques de Dol et son église fut vraisemblablement construite par Riwallon, premier seigneur de Combourg, qui venait de recevoir, de son frère Ginguéné, archevêque de Dol (1010 à 1030), donation de mesures au bourg Sainte-Marie.<sup>2</sup>

La paroisse et l'église Notre-Dame étaient, dès le XII<sup>e</sup> siècle, divisées en deux sections administrées, l'une par le curé nommé par le Chapitre de Dol, l'autre par les Bénédictins de St-Florent de Saumur, établis dans leur prieuré de l'Abbaye.

Dom Huynes, dans son Histoire manuscrite de Saint Florent, dit qu'en 1194, l'Evêque de Dol, Jean de la Mouche, concéda aux Bénédictins de St-Florent la totalité de la paroisse.

En 1239, au contraire, comme le titulaire bénédictin était en voyage depuis trois ans, laissant sa moitié de paroisse en souffrance, l'Evêque de Rennes, Jean Gicquel, dont le théologal Jean Quarré était recteur de la seconde moitié,

---

1 et 2. Dom Morice. Preuves de l'Histoire de Bretagne. I, 683.

obtint de l'Abbé de Saint-Florent, Geffroi, qu'il mit celui-ci à la tête de la paroisse entière. L'Evêque de Dol, Clément, agréa la présentation, tout en maintenant en principe la division de la paroisse.<sup>1</sup>

Cet état de choses dura jusque vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou le commencement du xvi<sup>e</sup>. Alors, la pénurie des ressources nécessaires pour nourrir deux recteurs, obligea à ne plus nommer qu'un seul titulaire, qui fut au choix de l'Evêque de Dol.

Le 27 juillet 1772, Mgr de Hercé unit à Notre-Dame les quelques rues dépendant de la paroisse du Crucifix qu'il supprima.<sup>2</sup>

Notre-Dame était donc, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la paroisse la plus importante de Dol, lorsque la Révolution vint la ruiner. Son église fut convertie en halles en 1818,

Ce fut dans cet état que M. de la Bigne-Villeneuve la trouva en 1855 et qu'il en fit la description suivante<sup>3</sup> :

« Notre-Dame est une église à trois nefs, terminée à  
» l'Est par un chevet rectangulaire ; son style se rattache  
» en grande partie à l'époque romane ; ainsi, le carré cen-  
» tral ou intertransept, présente ses quatre arcades cin-  
» trées en fer à cheval dont l'archivolte, doublée par une  
» retraite à l'intrados, retombe sur des pilastres munis  
» d'un simple chanfrein. Ce carré a beaucoup de rapport  
» avec celui de Saint-Melaine de Rennes ; à l'intérieur de  
» ses quatre angles ont été appliquées, après coup,  
» des colonnes rondes à bases simplement garnies d'un  
» tore et couronnées de chapiteaux romans, lesquels  
» reçoivent les nervures toriques de la voûte.  
» Les quatre premières travées de la nef affectent la  
» même disposition que le carré central et appartiennent  
» à la même époque, c'est-à-dire au xi<sup>e</sup> siècle. Au dessous  
» de chaque arcade, le mur est percé d'une fenêtre cintrée.  
» Les deux dernières travées du bas de l'église paraissent

---

1. Dom Huynes.

2. Insinuations ecclésiastiques de l'Ev. de Dol ; archives départementales d'Ille-et-Vilaine. G.

3. Mélanges d'Histoire et d'Archéologie bretonnes, I. 133.

» postérieures ; l'une d'elles a des piliers cylindriques à  
» chapiteaux historiés. On remarque particulièrement,  
» près de la porte occidentale, du côté du collatéral Nord,  
» un massif carré, épannelé sur ses angles, cantonné de  
» quatre colonnettes engagées, le tout surmonté d'un  
» chapiteau historié dont voici le détail : 1<sup>re</sup> face, une  
» femme endormie ; 2<sup>me</sup> face, tête d'âne montrant la  
» langue ; 3<sup>me</sup> face, personnage assis appuyé sur un bâton ;  
» 4<sup>me</sup> face, feuillages et rinceaux d'une exécution grossière.  
» La nef n'a point de voûte, mais un simple lambris en  
» ogive avec tirants en bois sculpté.

» Les deux transepts, voûtés en pierre, appartiennent  
» encore au style roman, quoiqu'on y ait percé des fenêtres  
» ogivales ; il en est de même des arceaux qui ouvrent les  
» bas-côtés sur les transepts.

» Le chevet est une reconstruction du xiv<sup>e</sup> siècle peut-  
» être, comme semblent l'indiquer deux fenêtres dont les  
» meneaux se subdivisent en deux ogivettes supportant un  
» trèfle, et des contreforts extérieurs à retraites peu sail-  
» lantes. Je rapporterais à la même époque la tour qui  
» surmonte le carré central et le mur du collatéral Nord,  
» où l'on voit de petites fenêtres étroites, trilobées à leur  
» sommet, tandis que la façade occidentale présente tous  
» les caractères des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. »

Cette église si intéressante a été renversée en 1880 pour  
être remplacée par une halle moderne dont l'aspect banal,  
mesquin, abandonné et déjà décrépît, fait vivement regret-  
ter la disparition du monument archéologique auquel elle a  
malheureusement été substituée.

Pendant longtemps deux colonnes restèrent debout et  
ceux de notre génération se souviennent les avoir vues en  
avant et un peu à l'Ouest de la façade sans art de la halle  
moderne.

Par quel vandalisme stupide les a-t-on renversées à leur  
tour ? Toujours est-il qu'elles gissent aujourd'hui, derrière  
la halle, à demi enfouies dans un cloaque de boue et d'or-  
dures où je suis allé leur faire, il y a quelques mois, un  
pèlerinage attristé et dolent, (le mot a sa couleur locale).

Ce sont deux des colonnes des travées du bas de l'église, décrites par M. de la Bigne.

Voici le massif à huit pans avec ses quatre colonnettes engagées, sa base octogonale et son chapiteau historié ; voici la femme endormie drapée dans une longue robe, laissant retomber sa tête sur l'épaule droite, la main droite posée sur le genou et la gauche pendant le long du corps ; à côté, l'âne au repos, la tête entre les deux jambes. Ici, c'est le mendiant appuyé sur son bâton et vêtu d'une robe courte d'où sortent des pieds énormes. Là, une ornementation semblable à un fleuron de pinacle. Entre ces quatre sujets principaux, au dessus des colonnettes engagées, des fleurons élégants et variés.

Non loin, nous retrouvons l'autre des deux colonnes échappées au vandalisme. Sa base est carrée, terminée par un tore circulaire, son fût cylindrique, son chapiteau à huit pans, séparés par des arrêtes ornées alternativement de feuillages variés et des têtes suivantes que je déchiffre péniblement, car le chapiteau est presque totalement enfoui dans la boue : Une femme ; un homme imberbe ; un homme barbu, de face ; un profil, barbu ; ? (caché) ; un profil vague ; un homme de face, à grands favoris.

Un peu plus au centre de la ville, on nous montre dans le porche d'une maison<sup>1</sup> deux colonnes qu'on nous dit provenir de l'église Notre-Dame : l'une a le fût et le chapiteau octogonaux ; on y voit : une tête, une rosace, une feuille, une rosace à flammes, une feuille, une croix avec une rose, une tête ; le huitième côté qui devait s'appliquer à un mur ne porte pas de figure ; des têtes, enfin, ornent les angles. L'autre est une élégante colonne du XIII<sup>e</sup> siècle, à fût annelé et au chapiteau orné de crochets retombants.

La tradition populaire doit se tromper en attribuant ces colonnes à la démolition de Notre-Dame. Elles sont d'un style différent de celui du monument et de plus, elles faisaient partie de la maison longtemps avant la destruction de l'Eglise.

---

1. Aujourd'hui [1906] Boucherie Lavoué, Grande-Rue

Mais, les deux qui sont des restes authentiques de l'Eglise Notre-Dame, pourquoi les laisse-t-on dans cet oubli fâcheux ?

Espérons que nous les verrons bientôt relevées de leur chute, orner le square de la place Saint-Samson, comme à Venise, ornent la piazzetta, les colonnes que surmontent le Lion de Saint Marc et la statue de Saint Théodore.

La ville de Dol s'honorerait grandement en suivant un si artistique exemple.

JOSEPH MATHURIN.

---